



© Entraide et Fraternité

Année internationale des agricultrices

Quand les femmes nourrissent le monde

Eloïse Tuerlinckx - Janvier 2026

2026 a été déclarée par l'Organisation des Nations Unies « Année internationale des agricultrices ». L'objectif est de visibiliser le rôle essentiel des femmes dans les systèmes alimentaires.

Entraide & Fraternité a décidé de profiter de cette occasion pour mettre en lumière le travail essentiel de ses partenaires et leur réalité en tant que femmes actives dans le monde agricole. Cette première analyse ouvre une série de textes consacrés aux agricultrices. Elle propose un regard large sur les liens entre femmes et alimentation, en soulignant à la fois leur rôle indispensable et les inégalités structurelles auxquelles elles font face.

2

Depuis toujours et partout sur la planète, au Nord comme au Sud, les femmes nourrissent le monde. Elles sont les principales actrices de l'alimentation, de la production agricole à la préparation des repas, en passant par la transformation des aliments, la transmission des savoirs, la préservation des semences... Pourtant, à chacune de ces étapes, les femmes sont confrontées à des discriminations liées à leur genre.

Le genre est une construction sociale, contrairement au sexe qui est une catégorie biologique. Il désigne l'ensemble des rôles, des normes, des attentes et des valeurs que les sociétés attribuent aux individus en fonction de leur sexe biologique. Certaines de ces catégories sont socialement plus valorisées que d'autres dans la société : les hommes sont la catégorie socialement la plus avantagée. Cette hiérarchie se reflète fortement dans les systèmes alimentaires.

Elles cultivent, qui récolte ?

À travers le monde, plus d'un tiers des femmes « actives » travaillent dans les systèmes agroalimentaires¹. Dans certaines régions du monde, ce pourcentage peut monter jusqu'à 70%, comme en Asie du Sud-Est. Les femmes représentent 43% de la main-d'œuvre agricole mondiale². **Dans de nombreux pays, elles sont plus nombreuses que les hommes à dépendre de l'agriculture comme moyen de subsistance**³.

¹ La situation de femmes dans les systèmes agroalimentaires, chap. 2 : Genre et travail dans les systèmes agroalimentaires, FAO, Rome, 2023. Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-6na0>

² Genre et agriculture | Oxfam Belgique. Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-6na1>

³ La situation de femmes dans les systèmes agroalimentaires, Ib.

Et pourtant, malgré ce rôle central, les inégalités de genre sont criantes. Si elles le sont dans tous les pans de la société, un rapport d'Oxfam révèle qu'elles sont exacerbées dans le domaine de l'agriculture, comparé à d'autres secteurs professionnels⁴.

La place des femmes dans ces systèmes agricoles est souvent marginale. **Elles sont surreprésentées dans les emplois informels, saisonniers, faiblement rémunérés et donc très précaires**. Le travail agricole reste extrêmement genré : dans les exploitations, les femmes sont davantage en charge des petites cultures, du soin aux animaux, de l'administratif ou de la transformation des produits, tandis que les hommes sont responsables des grandes cultures, des travaux mécanisés, des réparations sur l'exploitation et des décisions stratégiques.

Ces inégalités se traduisent également dans les statuts juridiques. En Belgique, **le statut de « conjointe aidante »**, en place depuis 2003, qui a évolué depuis lors, permet aux femmes⁵ qui travaillent dans une exploitation qui appartient légalement à leur conjoint d'accéder à certains droits. Si **ce statut** est considéré comme une avancée, il reste largement insuffisant car il **continue à les invisibiliser et à maintenir les femmes dans une dépendance économique**⁶.

L'accès à la terre demeure l'un des principaux obstacles à l'autonomisation des agricultrices. Dans de nombreux contextes, **les règles d'héritage** - ou la manière dont elles sont appliquées - favorisent les hommes⁷. Les femmes rencontrent davantage d'obstacles pour obtenir des **crédits agricoles**. À l'échelle mondiale, seulement 15% des propriétaires terriens sont des femmes, ce qui correspond à la situation en Belgique⁸. **De manière générale, les agricultrices disposent de moins de ressources** : moins de capitaux, moins d'équipements, un accès limité à la formation, aux réseaux professionnels et aux instances de décision.

À leurs incalculables heures de travail agricole, les femmes doivent bien souvent ajouter une charge domestique qui repose encore en grande partie sur leurs épaules. Dans de nombreuses exploitations familiales, **la frontière entre le travail agricole et le travail**

⁴ Agriculture : les inégalités de genre criantes, qui freinent l'adaptation au changement climatique - Oxfam France, communiqué de presse, 1^{er} mars 2023. Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-6na3>

⁵ Le statut de conjoint·e aidant·e n'est pas réservée aux femmes, mais dans les faits, elles représentent quasiment 80% des bénéficiaires de ce statut.

⁶ Conjointes-aidantes en agriculture... Le statut de la Liberté ? Analyse - Action Vivre Ensemble. <https://vivre-ensemble.be/publication/analyse2024-09/>

⁷ Lire à ce sujet « Le genre du capital » - Enquêter sur les inégalités dans la famille. Céline Bessière, Sibylle Golliac, Jeanne Puchol.

⁸ Agriculture : les inégalités de genre criantes, qui freinent l'adaptation au changement climatique - Oxfam France, communiqué de presse, 1^{er} mars 2023. Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-6na3>

domestique est très floue, ce qui augmente l'invisibilisation de leur travail et de leur contribution réelle.



Les agricultrices font face à de nombreux stéréotypes : les femmes seraient moins compétentes techniquement, moins aptes

à diriger une exploitation ou à utiliser des machines. Ces préjugés influencent les pratiques, les politiques agricoles et l'accès aux ressources¹¹.

Enfin, le matériel agricole est pensé pour une morphologie masculine. Les adaptations nécessaires pour rendre ceux-ci accessibles et plus facilement maniables par les femmes sont souvent simples à réaliser, mais restent très peu mises en œuvre par les firmes, révélant une absence de prise en compte des agricultrices dans la conception même des outils.

Nourriture : les autres d'abord

En parallèle de leur responsabilité importante dans l'agriculture vivrière, les femmes jouent un rôle central dans l'alimentation des ménages. Plus que la simple préparation d'un repas, cette tâche demande de se procurer les aliments, de connaître les goûts et

Travail productif et reproductif

La distinction entre ces deux types de tâches est utilisée par certains courants féministes afin de mettre en lumière le travail comme facteur de création d'inégalités, mais aussi comme solution pour lutter contre celles-ci⁹.

Le travail productif est celui qui est valorisé économiquement, c'est-à-dire rémunéré. Le travail reproductif, lui, est souvent considéré comme « naturel » : cuisiner, soigner, éduquer, nettoyer... **Ce travail reproductif est majoritairement assuré par les femmes, et ceci sans rétribution.** Trop souvent d'ailleurs, seul le premier est considéré dans notre vocabulaire comme du « travail ». Pourtant, le premier ne peut pas exister sans le second.¹⁰

⁹ Cukier, A. (2016). De la centralité politique du travail : les apports du féminisme matérialiste.

Cahiers du Genre, S4, 151-173

¹⁰ Gandon, A.-L. (2009). L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société. *Recherches féministes*, 22(1), 5-25

¹¹ Ces stéréotypes sont illustrés dans la BD « Il est où le patron ? », de Maud Bénézit & les Paysannes en polaire.

régimes des membres du foyer, de veiller à leur santé en leur proposant une alimentation équilibrée¹².

Paradoxalement, alors qu'elles sont les plus actives dans la production et la préparation des repas, **les femmes sont souvent les moins bien nourries, au Nord comme au Sud**. Lors des chocs affectant la sécurité alimentaire - événements climatiques, conflits armés, crises économiques, etc. - les femmes sont disproportionnellement touchées.

5

Dans de nombreux contextes, les femmes et les filles mangent moins de repas que les hommes, et leurs repas sont moins variés et moins protéinés. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'une part, certaines normes culturelles donnent la priorité aux hommes quand la nourriture est limitée. Certaines viandes peuvent également être interdites aux femmes. D'autre part, les femmes ont un accès plus réduit au travail rémunéré, renforçant leur précarité et leur dépendance économique. Enfin, du fait de leur position sociale, les femmes sont plus exposées et plus affectées lors des crises et en subissent donc davantage les conséquences.

L'assiette des femmes sous pression

Deux chercheuses américaines soulignent également d'autres phénomènes : d'abord, les femmes ont tendance à faire passer les besoins des autres avant les leurs. Ensuite, en particulier dans les pays industrialisés, de nombreuses femmes souffrent de relations compliquées avec la nourriture et sont en constant contrôle de leur poids, de leur alimentation et de leur apparence. **Les injonctions à une vie « saine », à un corps idéal, se trouvent partout autour de nous** et ciblent principalement les femmes. Elles



Photo : Freepik.com

Elles sont véhiculées par les médias, mais aussi renforcées par l'entourage. Ces injonctions permanentes mènent régulièrement à des troubles alimentaires plus ou moins importants¹³.

L'alimentation est aussi un marqueur d'identité sociale, de culture et d'identité de genre. Ainsi, la consommation de viande rouge sera considérée plus masculine, tandis que les plats légers comme les salades seront considérés plus féminins. Il en va de

¹² Allen, P. & Sachs, C. (2007). Women and Food Chains: The Gendered Politics of Food. International Journal of Sociology of Agriculture & Food, 15(1), 1-23.

¹³ Idem

même pour les boissons alcoolisées : là où une bière ou un whisky sera perçu comme plus masculin, un vin blanc ou un cocktail sera attribué aux femmes. Ces normes influencent les pratiques alimentaires et, dans certains cas, participent à la construction et au maintien d'inégalités.

L'agroécologie, une voie vers plus d'égalité ?

6

Plus qu'un ensemble de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, **l'agroécologie propose une transformation globale des systèmes alimentaires, intégrant des dimensions sociales, économiques et politiques**. L'agroécologie pourrait corriger les logiques patriarcales et proposer des rôles plus égalitaires pour les hommes et les femmes dans les systèmes alimentaires. En effet, la particularité de l'agroécologie est d'être une manière de pratiquer une agriculture durable tout en ayant une attention à proposer un modèle économique et social différent. **La question du genre fait donc partie intégrante de l'agriculture.**

En valorisant les savoirs locaux, la coopération, l'autonomie et la diversité, l'agroécologie remet en question les logiques productivistes et patriarcales dominantes. **Elle ouvre des espaces pour repenser les rôles des femmes et des hommes dans l'agriculture**, renforcer l'autonomie des agricultrices et promouvoir des relations plus égalitaires.

La question du genre n'est donc pas périphérique, mais bien centrale dans la transition vers des systèmes alimentaires durables et justes. **Les femmes sont d'ailleurs davantage présentes dans les projets agricoles durables** : en Wallonie, les femmes gèrent 12% de la surface dédiée à l'agriculture. Si on ne prend en compte que la surface agricole biologique, ce pourcentage monte à 22%¹⁴.

Mettre en lumière les agricultrices, c'est reconnaître que **l'égalité de genre est une condition indispensable pour assurer le droit à l'alimentation pour toutes et tous**. En Belgique comme ailleurs, il est indispensable de mettre en place des politiques agricoles explicitement genrées, capables de corriger les inégalités existantes : accès à la terre, reconnaissance du travail des agricultrices, protection sociale, participation aux instances de décision.

¹⁴ Genre et agriculture | Oxfam Belgique. Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-6na1>

Agroecology in Action – un mouvement qui rassemble plus de 40 associations actives dans la transition agroécologique et dont Entraide & Fraternité est membre – formule à ce sujet 5 propositions concrètes pour le Plan genre wallon 2025-2029¹⁵ :

- 1 – produire des données sur le genre en agriculture,
- 2 – mettre en réseau les agricultrices,
- 3 – lutter contre les stéréotypes,
- 4 – informer les agricultrices sur les différents statuts, et 5 – faciliter l'accès aux formations techniques.



Les systèmes alimentaires font face à de nombreux défis structurels qui ne feront que s'intensifier dans les années à venir. Pour être en mesure de les relever collectivement, il est indispensable, dès aujourd'hui, de reconnaître pleinement le rôle des agricultrices et de leur garantir les moyens - économiques, sociaux et politiques - d'agir.

¹⁵ « Comment améliorer les conditions des agricultrices, Nos recommandations pour la stratégie Genre et droits des femmes 2025-2029, *Position paper*, Agroecology in Action, septembre 2025. <https://www.agroecologyinaction.be/wp-content/uploads/2025/09/Position-paper-AiA-Plan-Genre-2025.pdf> lien raccourci : <https://miniurl.be/r-6nb1>